

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-825928

190104

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)		Société :	
Matricule : 252		RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Veuve
Nom & Prénom : JACHOUCH 1941		2040	
Date de naissance :		1941	
Adresse : Habtuelle			
Tél. : 0661749545		Total des frais engagés : 250 + 162 + 88,90 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. Amine SAIDI
Spécialiste O.R.L.
Chirurgie Cervico Faciale
Lot. Firdeous GH 25 A App. 30,
Bd. Oum Rabil Oulfa CAS
05 22 80 68 94

Cachet du médecin :

18/12/2023

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 10 JAN. 2024

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



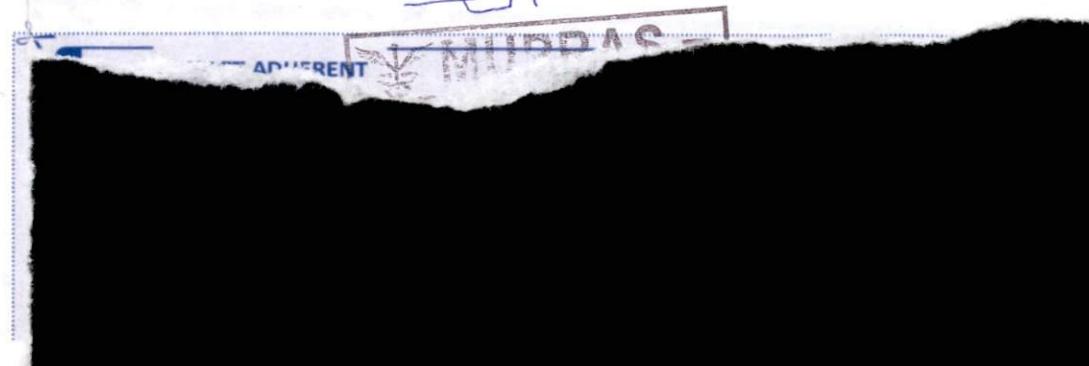
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

Tell



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
18/12/2023			250 DT	09/1033928 Dr. Amine SAIDI Spécialiste O.R.L. Chirurgie Cervico Faciale Lot. Fidaous GH 25 A/ Appt. 1 30, Av. Oum Rabi Oulfa - CAS 05 22 90 68 94
22/12/2023			gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUJANE	18/12/23	162,00 DT
PHARMACIE SOUJANE	22/12/23	88,90 DT

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Group K Rue 14 N° 23/25 Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue		
09 63 00 22 89 00 0026 Date		
N.C.E : 0005402026		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	COEFFICIENT DES TRAVAUX									
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS
H	25533412	21433552									
D	00000000	00000000									
B	35533411	11433553									
	DATE DU DEVIS	DATE DE L'EXECUTION									
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION										

Docteur Amine SAIDI

الدكتور أمين سعدي

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

اختصاصي في أمراض الأنف والأذن والحنجرة
جراحة الوجه والعنق
اختبار السمع - الفحص بالمنظار

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K, Rue 1517 Casablanca
Tél : 05 22 89 09 63
I.C.E : 00300246000026

Casablanca le 18/12/2023

الدار البيضاء في

Dr. Amine SAIDI
Chirurgie Cervico Faciale
30, Bd. Oum Rbii Casablanca
Tél : 05 22 90 68 94

أنتبيتو سينلا

19,40 -

19,40

- Antidiu + Symalor

14,90

21/12

LOT 7101030
LOT 22E002
PER 12/2025

LOT 7101030
LOT 22E022
PER 11/25

21,30 x 2

Tana Kall 21,30

21,30

- 19,10 21,30

Amnis

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K, Rue 1517 Casablanca
Tél : 05 22 89 09 63
I.C.E : 00300246000026

Dr. Amine SAIDI
ORL
Faciale
Appt 1
Casablanca
Tél : 05 22 90 68 94

30, Bd. Oum Rbii - Lot. Firdaous GH25 À RDC. Appt 1 Oulfa - CASABLANCA - Tél. : 0522.90.68.94

Docteur Amine SAIDI

الدكتور أمين سعدي

Spécialiste en ORL
et en Chirurgie Cervico - Faciale
Exploration de L'Audition - Endoscopie

اختصاصي في أمراض الأذن، الأنف والحنجرة
جراحة الوجه والعنق
اختبار السمع - الفحص بالمنظار

Casablanca le

22/12/23
دار البيضا في فاس
Dr. Amine SAIDI
Specialiste en ORL et
Chirurgie Cervico-Faciale
Exploration de l'Audition - Endoscopie
Oule - Casablanca
Tél : 0522.90.68.94
Fax : 0522.90.68.94
E-mail : amine.saidi@casidimed.com

جاهز لـ Zohra

98,80

~~Vitanerv 1~~



.

60,10

~~Epyca 50 mg~~



*

88,90

109 M

PHARMACIE SOUFANE
Groupe K, Rue 154 N° 23/25
EL Oule - Casablanca
Tél : 0522.89.09.63
I.C.E : 0005002460000026

29/12/23

↑ 28,80

